

Rapport du Président

Commission permanente du lundi 25 octobre 2021 **N°** CP-2021-9-9-1

9 ème Commission

Commission Nord Alsace - Haguenau - Wissembourg

Service instructeur

Service appui et innovation sociale

Service consulté

PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DE LA SUBVENTION AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU BAS-RHIN (CIDFF) POUR SON ACTION D'INCLUSION NUMÉRIQUE DES POPULATIONS NOMADES SÉDENTARISÉES DE KALTENHOUSE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente de renouveler la subvention de fonctionnement au Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles du Bas-Rhin (CIDFF) pour son action d'inclusion numérique des populations nomades sédentarisées de KALTENHOUSE.

L'action est par ailleurs inscrite dans la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi 2019-2021 conclue entre le Département du Bas-Rhin et l'Etat.

Financé par le Département du Bas-Rhin en 2020 à hauteur de 39 000 € pour cette même action (voir délibération n° CP/2020/054 du 10 février 2020), le CIDFF du Bas-Rhin renouvelle sa demande de subvention pour l'année 2021 à hauteur du même montant.

I. Le contexte

Le Département du Bas-Rhin a été agréé le 1er octobre 2018 comme centre social dénommé « Centre Départemental de Ressources Gens du Voyage (CEDRE GDV) ».

Cet agrément centre social a permis d'initier et de coordonner des actions à caractère social liées à l'inclusion des familles itinérantes d'origine tsigane résidant sur les aires d'accueil ou des familles sédentaires résidant sur des sites d'habitat précaire ou adapté. L'un des objectifs du centre est le développement d'actions d'insertion en faveur du public en précarité sur les terrains de nomades sédentarisés du territoire bas-rhinois et ce, en lien

étroit avec les associations et actions du territoire via notamment des projets expérimentaux visant à faciliter l'accès aux droits et l'inclusion des publics identifiés par son projet social.

Depuis 2016, alors que la dématérialisation des démarches administratives simplifie le quotidien des personnes les plus initiées, les professionnels du secteur social attirent l'attention sur la hausse des demandes d'accompagnement et déplorent l'ajout d'un frein supplémentaire à la perte d'autonomie des publics les plus fragiles. Cela concerne particulièrement les personnes cumulant de nombreux freins à une insertion sociale et professionnelle : illettrisme, problèmes de santé psychique et physique, difficultés à anticiper, à se projeter, défaut d'accès aux équipements informatiques.

Afin de lutter contre cet « illectronisme », le CIDFF du Bas-Rhin propose pour cette année 2021 la poursuite de son action d'accompagnement individualisé à l'inclusion numérique des populations nomades sédentarisés de Kaltenhouse, initiée en 2019.

II. L'action proposée par le CIDFF du Bas-Rhin

La lutte contre l'exclusion numérique constitue un véritable enjeu afin d'éviter les ruptures de droits liées pour les plus démunis.

Après une phase de test réalisée courant 2019 ayant permis la mobilisation du public ciblé et des partenaires locaux ainsi que la mise en place des outils pédagogiques nécessaires, le CIDFF du Bas-Rhin a décidé de poursuivre son action d'inclusion numérique des populations tsiganes sédentarisées de Kaltenhouse courant 2020 et 2021.

L'action consiste en l'accompagnement individuel et collectif des familles tsiganes sédentaires résidant à Kaltenhouse par une assistante de service social du CIDFF du Bas-Rhin intervenant directement au domicile des familles ou au foyer de Kaltenhouse.

L'action s'adresse à l'ensemble des familles tsiganes de Kaltenhouse sans condition d'âge, de sexe ou de niveau de formation et vise à réduire la fracture numérique et les freins que cette dernière peut engendrer tant dans le quotidien que dans l'intégration sociale et/ou professionnelle des personnes fragilisées et insuffisamment « connectées » au regard de l'évolution sociétale à ce sujet.

L'objectif de l'action est d'autonomiser le public en lui permettant d'asseoir une meilleure connaissance du fonctionnement de l'outil numérique, d'apprendre à utiliser l'outil numérique dans les démarches notamment administratives et du quotidien, le cas échéant d'accompagner les familles dans l'acquisition d'un meilleur équipement informatique et de communiquer sur l'emplacement des points de relais numériques sur le territoire.

Dans ce cadre, l'assistante sociale intervient quasi quotidiennement (0,75 ETP) pour ce public au travers de deux types d'intervention :

- Un accompagnement individuel au cours duquel la personne est accompagnée selon ses besoins dans un apprentissage global du numérique (fonctionnent d'un PC, d'un smartphone, création d'une boite mail, traitement de texte, gestion de fichiers, etc.) ou dans un accompagnement direct dans les démarches administratives dématérialisées d'accès aux droits (Carte Nationale d'Identité, Sécurité Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, pôle emploi, etc.).
- Des ateliers collectifs qui permettent de traiter en groupe des problématiques communes sans divulgations d'informations personnelles. Similaires à des informations collectives mais avec une partie pratique, ces ateliers abordent divers thèmes tels que l'usage d'une boite mail, l'utilisation des sites internet de la CAF, de la CPAM, de Pôle Emploi, la découverte d'Emmaüs Connect, etc.

III. Eléments de bilan

Si la phase expérimentale de l'action débutée en 2019 a pu être freinée début 2020 dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement total de mars à mai 2020, l'action a depuis su trouver son essor et un public toujours plus intéressé et mobilisé dans l'acquisition d'une meilleure connaissance et compétence numérique.

Ainsi, de 12 personnes rencontrées et 21 entretiens réalisés en 2019, l'accompagnement a concerné 61 personnes au travers de 196 entretiens courant 2020 et d'ores et déjà 80 personnes rencontrées et 144 entretiens réalisés entre janvier et juin 2021.

Par ailleurs, de nouveaux projets en partenariat voient également le jour, notamment auprès des jeunes pour favoriser leur insertion socio-professionnelle, la place du numérique y étant désormais incontournable. Dans ce cadre, des réflexions sont menées avec la Maison des associations de Strasbourg pour la mise en place d'un atelier numérique avec les jeunes ainsi qu'avec la Mission Locale de Bischwiller pour l'insertion des jeunes tsiganes.

Enfin, et suite à la période de confinement dans l'esprit de garder le contact entre les personnes, l'intervenante a créé un groupe Facebook regroupant les personnes des terrains de Kaltenhouse et les salariés au sein duquel du contenu est régulièrement posté tels que des chansons, des histoires pour les enfants, des informations sur l'actualité, etc.

IV. Renouvellement de la demande de subvention pour l'année 2021

Pour 2021, il est proposé de renouveler la subvention à hauteur du même montant afin de soutenir la poursuite des actions engagées par le CIDFF du Bas-Rhin en faveur de l'inclusion numérique des familles tsiganes de Kaltenhouse.

La commission Nord alsace - Haguenau - Wissembourg a émis un avis favorable le 4 octobre 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer pour l'année 2021 une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 000 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin pour son action d'inclusion numérique des populations nomades sédentarisées de Kaltenhouse;
- D'approuver les termes de la convention de partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin dans le cadre de son action d'inclusion numérique des populations nomades sédentarisées de Kaltenhouse, jointe en annexe du présent rapport;
- De m'autoriser à signer cette convention.

La subvention fera l'objet d'un versement unique.

Les crédits seront prélevés pour les frais de fonctionnement sur l'opération P148O001 (65-65748-420) pour un montant de 39 000 euros.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

Frédéric BIERRY